Rapport de traitements des données

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** | *Traiter des données en respectant le RGPD* |

***Introduction :***

*Déployer au sein du courtier en assurance automobile DEV’IMMEDIAT qui se trouve sanctionné par la CNIL pour non-respect des normes RGPD.*

*Les besoins de DEV’IMMEDIAT :*

* Pouvoir continuer de piloter l’activité commerciale avec la restriction de la CNIL
* Installer une procédure pour la suppression des données personnelles

*Nos missions :*

* Elaborer un document de 5 recommandations sur les règles de gestion du CRM conforme au RGPD
* Mettre à disposition une extraction des données du CRM au format CSV pour piloter l'activité avec les données uniquement nécessaires.
* Crée une documentation sur les traitements des données apportées à la base de données

Contenue du rapport :

**Préconisations** en lien avec les règles RGPD permettant de garantir à l’avenir le respect du RGPD

* Anonymiser les données en brouillant les données sous la forme de plages, ou de Oui/Non, et la suppression d’élément trop précis.
* Ne plus traiter les données personnelles permettant d’identifier la personne précisément

**Documentation** des différents traitements effectués :

1. **Documentation de la requête SQL pour les contrats complet de 2022**

La requête que l’on a besoin est la suivante :

Une image contenant texte, capture d’écran, Police

Description générée automatiquement

Le **SELECT**choisit les champs nécessaires permettant de suivre l’activité.

La **FROM** permet de sélectionner la table où se trouve les données

L’attribut **WHERE** et **AND** permettent d’instaurer des filtres sur les formules complètes et des contrats de 2022.

1. **Etapes traitement de la base de données dans Power Query**

# Choix des champs conforme aux RGPD (Informations véhicules, contrats).

# Suppression de l’heure de la demande et extraction de l’année de naissance.

# Ajout d’une colonne Index pour remplacer le champs « *ID\_client »*

# Ajouts de colonnes de tranche pour les revenus, valeur du bien, points perdus

# Ajouts de colonne pour savoir la présence ou non d’enfant ou d’enfant en conduite.

1. **Conclusion**

Le RGPD à plusieurs exigences comme le fait que les données dans la base ne doivent pas permettre d’identifier la personne derrière. Elle a plusieurs exigences sur la nature des données traiter et dans lequel on ne doit pas exploiter les données personnelles et doit être en accord avec la finalité de l’entreprise.

Les enjeux de ce traitement et de garantir l’anonymat des personnes et de protéger ces données des personnes non autorisées.